

## **Projets AEDE-France 2008**

Un travail de réflexion, enrichi de nombreux échanges avec des professionnels de l'éducation en France et dans d'autres pays européens, nous a conduits à repenser l'activité de l'AEDE-France pour que cette association remplisse aujourd'hui et demain, comme elle l'a fait hier, son rôle d'éveilleur aux enjeux de l'Europe auprès du monde de l'éducation afin qu'il puisse préparer les jeunes à leur future vie d'Européens.

Aujourd'hui l'AEDE-France, du fait du développement des projets européens qui sont à la disposition des différents professionnels de l'éducation, va, en conséquence, favoriser la création d'équipes qu'il faut former à l'Europe pour faire progresser la stratégie de Lisbonne (à savoir la construction d'une Europe de la connaissance):

- Investir plus efficacement dans le capital humain de l'ensemble des professionnels de l'éducation,
- Améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation dans l'Union européenne.

Elle a donc retenu deux directions d'actions :

- Promotion de certaines compétences-clés demandées par l'UE pour la réussite de la stratégie de Lisbonne ( en particulier les compétences 5,6,7 et 8 )
- Réalisation d'un espace européen de l'éducation.

La mise en œuvre débutera en 2008 par une université européenne d'automne, sous présidence française de l'UE, qui réunira les professionnels de l'éducation de différents pays européens. Le thème « Comment accompagner les élèves dans leur choix d'un projet professionnel dans l'espace européen ? » a été retenu pour répondre aux défis que rencontrent les jeunes dans le choix d'une carrière professionnelle. Cette université a pour objectif de permettre à tous les acteurs du système éducatif de mieux les informer, les conseiller et les guider en tenant compte de la dimension européenne du monde du travail au 21<sup>ème</sup> siècle.

L'AEDE-France concevra, par ailleurs, un portfolio des compétences de l'enseignant européen pour que soit menée une formation continue de l'enseignant par un développement formel, informel et non formel conformément aux recommandations de la Commission européenne. Ce portfolio devrait être utilisable dès la rentrée scolaire 2010.

Enfin l'AEDE-France désire créer une plateforme de données sur les bonnes pratiques éducatives en matière européenne grâce à des processus innovants et à des échanges, mises ainsi à la disposition des professionnels de l'éducation.